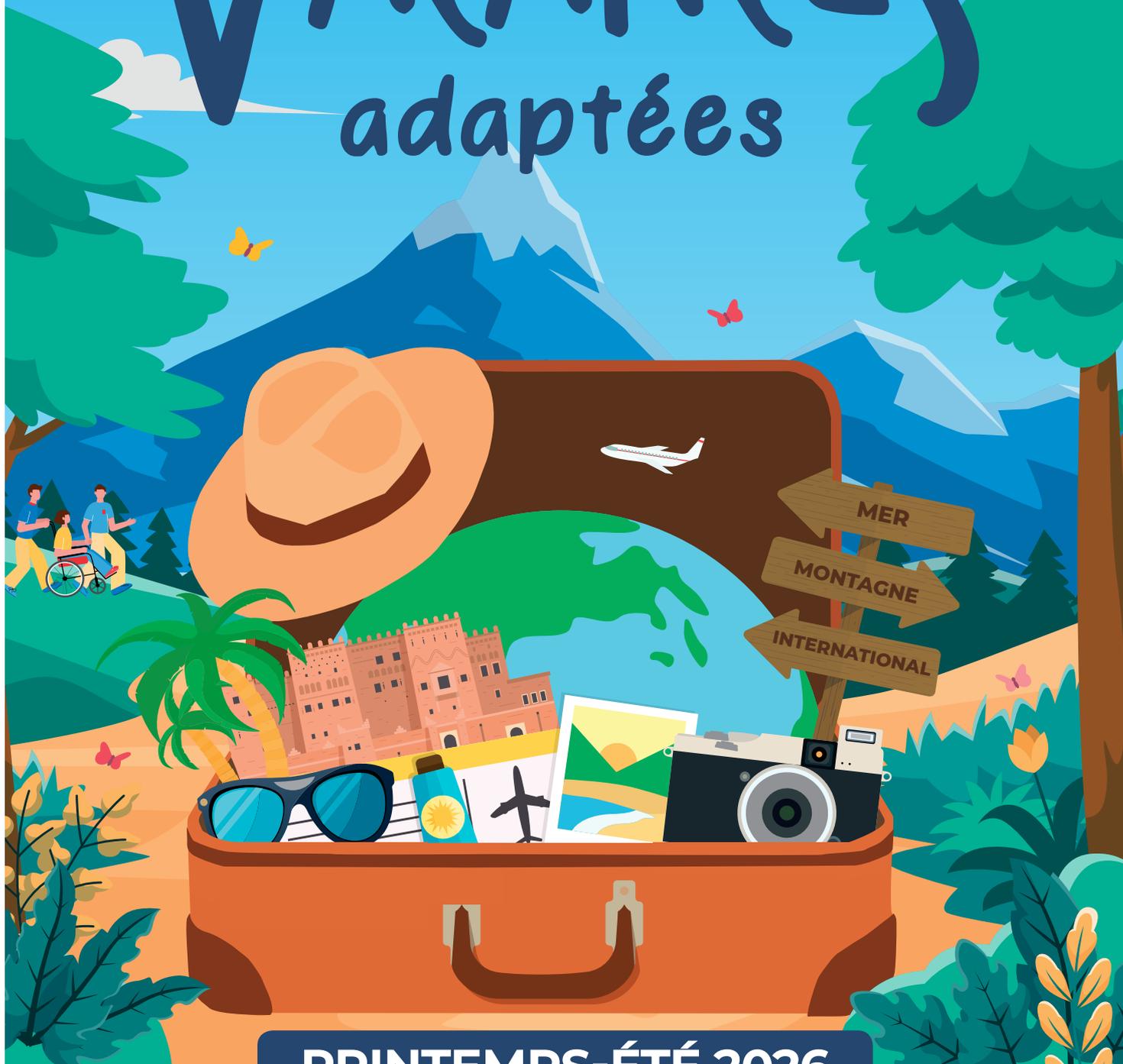


VACANCES adaptées



PRINTEMPS-ÉTÉ 2026

**SÉJOURS POUR ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL**



Chers Adhérents, Chers voyageurs,

En cette année 2026 qui démarre, nous vous invitons à envisager la vie comme un voyage extraordinaire, rempli de découvertes et de moments inoubliables. Chaque jour est une nouvelle étape, chaque destination de nouvelles rencontres. Notre catalogue de séjours adaptés est conçu pour vous accompagner dans cette belle aventure, en vous offrant des expériences **enrichissantes et accessibles à tous**.

Nos équipes ont conçu avec enthousiasme des programmes alliant **confort, sécurité et convivialité**, pour que chacun puisse profiter pleinement de son voyage. Détente, découvertes, sensations ou moments de partage : nos séjours sont pensés pour **éveiller vos sens et répondre à toutes les envies**. Adaptés à tous les niveaux d'autonomie, ils proposent des formules en pension complète ou en gestion libre, afin que chacun trouve le **juste équilibre entre liberté, confort et accompagnement bienveillant**.

L'association met également son savoir-faire à votre service pour créer des **séjours sur mesure, entièrement personnalisables** selon vos préférences.

Alors, préparez vos valises et laissez-vous porter par l'envie d'explorer, de rencontrer et de vivre des expériences uniques. Ensemble, faisons de chaque jour un **chapitre mémorable** de votre voyage.

Bienvenue à bord, pour cette nouvelle année 2026.

- L'équipe de Loisirs Séjours Côte d'Azur



Catalogue Été 2026

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Présentation de l'association | 6 |
| Les séjours sur mesure | 8 |
| Être adhérent CNLTA | 10 |
| Savoir utiliser l'outil SEMBA | 11 |
| Bien préparer son séjour | 14 |
| Comprendre nos séjours | 15 |
| Tableaux récapitulatif des séjours | 16 |
| Séjours Avril 2026 | 22 |

| | |
|--|----|
| Séjours Mai 2026 | 25 |
| Séjours Juin 2026 | 29 |
| Séjours Juillet 2026 | 33 |
| Séjours Août 2026 | 40 |
| Séjours Septembre 2026 | 57 |
| Crédits photos | 61 |
| Conditions générales d'inscription | 62 |
| Conditions générales de vente | 63 |

Loisirs Séjours Côte d'Azur

QUI SOMMES-NOUS ?

Actrice depuis plus de 40 ans dans le domaine de l'animation, Loisirs Séjours Côte d'Azur est une association basée sur Nice qui propose des vacances et des loisirs dans le secteur du handicap et des activités enfance jeunesse.



Un Point Animation qui accueille et propose des activités pour les adultes en situation de handicap mental



Des activités pour les enfants et les jeunes à partir de 3 ans

Nos activités



Hébergement à l'année sur Sospel



Des séjours de vacances en France et à l'étranger pour les adultes en situation de handicap mental

Ouverte toute l'année, l'association est installée dans le quartier de la République et souhaite offrir à ses adhérents un espace de convivialité et d'échanges.



Une association, des valeurs

Afin de répondre à vos besoins du mieux possible, nos séjours sont adaptés en fonction de vos besoins en accompagnement et nos équipes sont formées à vous accompagner dans la vie quotidienne et dans vos temps d'activité.

L'objectif : vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Nos partenariats avec les établissements de la région nous permettent également de prendre en considération vos demandes et de vous proposer des séjours au plus proche de vos envies.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez dans l'organisation de vos vacances et restons à votre écoute pour un choix de séjour ou tout simplement un conseil.

L'équipe des Vacances Adaptées.

Les Séjours Adaptés

100% SUR-MESURE



SÉJOURS ADAPTÉS SUR-MESURE

Et si vos vacances ressemblaient enfin à ce que vous imaginez vraiment ? Avec notre concept de **séjour personnalisé**, chaque détail est conçu pour répondre à **vos envies et à vos attentes**. Que vous rêviez d'un séjour de **détente absolue**, d'une **aventure riche en découvertes** ou d'un équilibre entre nature, culture et confort, nous transformons vos souhaits en une **expérience unique**.

Oubliez les formules standardisées : vous choisissez le **rythme de vos journées**, les activités qui vous inspirent, l'ambiance qui vous correspond, et nous nous occupons du reste. Excursions, moments de repos, découvertes gastronomiques, visites culturelles ou instants privilégiés en pleine nature... chaque séjour est pensé pour vous offrir exactement **ce dont vous avez besoin**.

Notre démarche est simple : vous remplissez notre formulaire, vous partagez vos envies, vos goûts et vos priorités. Ensuite, nous créons pour vous un **séjour sur mesure, adapté**, où tout est **anticipé et organisé**.

Libérez-vous des contraintes, oubliez le stress de la préparation et laissez place à l'essentiel : profiter pleinement.

Nos séjours sont spécialement pensés pour répondre à vos besoins. Chaque voyage est construit pour **favoriser l'autonomie**, dans un **cadre bienveillant et sécurisant**. Nous sélectionnons des **lieux adaptés et accessibles** où chacun peut profiter pleinement de ses vacances. L'encadrement est assuré par des **animateurs engagés**, attentifs au rythme et aux envies de chaque participant. Activités adaptées, accompagnement personnalisé, temps de repos respectés : tout est mis en place pour garantir un **séjour agréable, équilibré et en toute sérénité**.

Scannez le QR code pour accéder au formulaire de demande en ligne



PARC D'ATTRACTION

Vous rêvez de **vivre l'aventure** dans un parc d'attractions ?

Nous construisons pour vous un séjour adapté, selon vos envies et vos besoins. Que vous aimiez les manèges à sensations, les spectacles, les univers féeriques ou simplement l'ambiance festive, nous organisons une **expérience unique**.

Hébergement, billets, accessibilité, accompagnement : tout est pensé pour **votre plaisir, votre sécurité et votre autonomie**. Avec nous, vous profitez pleinement de chaque moment, sans contrainte. Un séjour sur mesure, plein d'émotions et de découvertes, **spécialement conçu pour vous**.

Être adhérent AU CNLTA



Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (*Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés*) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.

Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

*Le CNLTA, un engagement quotidien
au service des vacanciers !*

NOTRE OBJECTIF COMMUN



Offrir aux personnes en situation de handicap une **marque de qualité** et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

NOS VALEURS

ENGAGEMENT DIALOGUE
CONVIVIALITÉ
RESPECT SÉCURITÉ
CONFORT

Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sur :

- une écoute particulière sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences ;
- une majorité de séjours proposés en petits groupes, pour un aspect convivial ;
- une formation adéquate pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours ;
- des visites sur les lieux de vacances réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances ;
- une cellule conciliation, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA ;
- une réglementation appliquée avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptées.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise :

- une inscription sincère et objective pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant ;
- de privilégier le partenariat avec l'organisme de vacances.

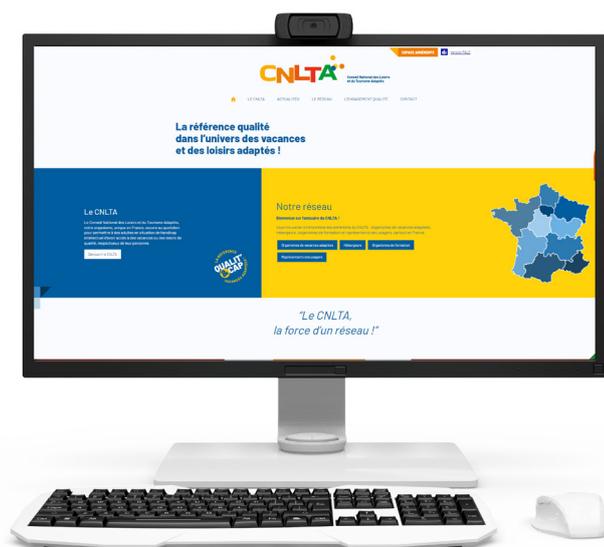
Savoir utiliser L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (*Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement*) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de **déterminer les besoins d'accompagnement** des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées.

La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Loisirs Séjours Côte d'Azur souhaite être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez nous contacter ou consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? » (à télécharger sur le site du CNLTA).



L'ACCOMPAGNEMENT

Selon les recommandations du CNLTA, nous proposons un encadrement de ce type. Cependant, notre association fait souvent le choix de renforcer ses équipes d'encadrement :

- **Accompagnement discret** : nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de soutien** : nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de proximité** : nécessite 1 animateur pour 4 à 5 vacanciers
- **Accompagnement renforcé** : nécessite 1 animateur pour 2 à 3 vacanciers

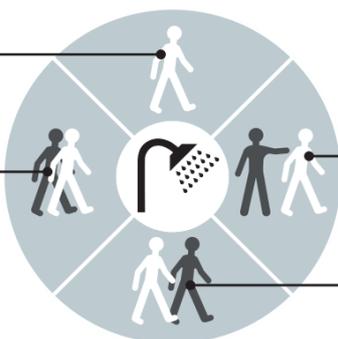
FICHE EXPLICATIVE ET D'UTILISATION DE L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées. Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment créée par le CNLTA et utilisée par la majorité des organismes de vacances adaptées. La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Vie quotidienne (repas, toilettes, habillement) :

Pas de besoin spécifique d'accompagnement

Aide totale : prise en charge par l'accompagnant de la plupart ou de la totalité des gestes de la vie quotidienne



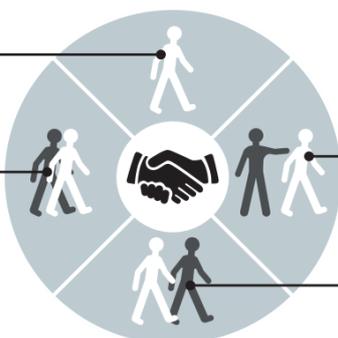
Stimulation verbale : simple consigne orale (rappel) ou aide ponctuelle (1 à 2 fois/semaine maxi)

Aide partielle ou guidance : accompagnement quotidien physique ou verbal nécessaire dans certains des gestes de la vie quotidienne

Vie sociale et comportement :

Pas de besoin spécifique

Vigilance permanente : besoin de régulation dans les relations sociales (instabilité fréquente)



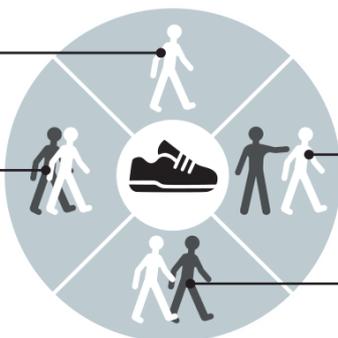
Attention ponctuelle : besoin de sollicitations dans les relations sociales

Attention soutenue : besoin de médiation dans les relations sociales (instabilité possible)

Mobilité et déplacement :

Pas de besoin spécifique : se déplace seul (et se repère seul)

Aide permanente : a besoin d'une présence ou d'une aide individuelle, personnalisée, systématique pour se déplacer



Attention particulière et aide au repérage : a besoin de préparation spécifique pour se déplacer seul ou présence discrète de l'encadrement

Aide régulière et/ou vigilance soutenue : a besoin d'accompagnement pour se déplacer en dehors d'un périmètre restreint



Exemple : ici on indique que le séjour est destiné à des vacanciers n'ayant pas besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne.

L'Organisme de Vacances Adaptées doit être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne handicapée. Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? »

FICHE D'AUTO-ÉVALUATION

semba[®] Synthèse d'Évaluation
de Mes Besoins d'Accompagnement

Je choisis l'accompagnement dont j'ai besoin pour mes vacances :

Vie quotidienne (pour les repas, la toilette, l'habillement) :



Je peux tout faire tout seul



J'ai besoin d'aide mais pas tous les jours

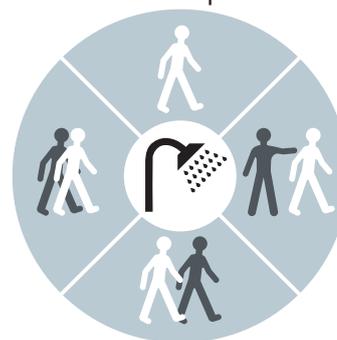


J'ai besoin d'aide pour certaines choses tous les jours



J'ai besoin d'aide tout le temps

Je colorie ce qui me correspond :



Vie sociale et comportement (avec les autres) :



Je suis bien dans un groupe



J'ai besoin d'aide pour être bien dans un groupe

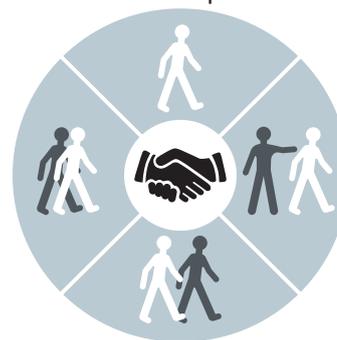


Je ne me sens pas toujours bien dans un groupe



Être dans un groupe me pose des difficultés

Je colorie ce qui me correspond :



Déplacement et mobilité (pour marcher ou me déplacer) :



Je peux marcher longtemps sans prendre de risque



Je peux marcher seul mais pas longtemps



J'ai parfois besoin de quelqu'un pour me déplacer



J'ai toujours besoin de quelqu'un pour me déplacer

Je colorie ce qui me correspond :



Avec cette fiche, je peux choisir un séjour adapté à mes besoins d'accompagnement et à mes envies.

Je peux feuilleter les brochures de vacances adaptées des adhérents au CNLTA.

Comment bien préparer SON SÉJOUR

JE CHOISIS MON SÉJOUR



Je choisis mon séjour en fonction de mon besoin en accompagnement et de mes envies, sur le catalogue ou sur notre site internet : www.lasca.asso.fr

1

JE RÉSERVE MON SÉJOUR

Je téléphone au 04.93.85.00.51 ou j'envoie un mail à contact@lascalasso.fr pour poser une option



2

JE M'INSCRIS AU SÉJOUR



DANS LES QUINZE JOURS.

Je retourne le dossier d'inscription complété, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% et des pièces complémentaires

3

JE CONFIRME L'INSCRIPTION

Je confirme dans les meilleurs délais les besoins médicaux pour mon séjour (injections, soins infirmiers, lit médicalisé)



4

JE RÈGLE LE SÉJOUR



UN MOIS AVANT LE DÉPART.

Je solde mon séjour et je fournis toutes les pièces complémentaires manquantes

5

JE PRÉPARE MES VACANCES

Je reçois ma convocation 3 semaines avant le départ.
Je prépare ma valise avec le trousseau fourni par LSCA



6

Mieux comprendre NOS SÉJOURS

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos coups de coeur



Type d'hébergement



Demi-pension



Pension complète
Tous les repas sont confectionnés par
notre hébergeur.



Gestion libre
La préparation des repas est assurée
par l'équipe d'animation, aidée des vacanciers.



Transports en commun



Minibus 9 places



Voiture 5 ou 7 places

TYPE DE SÉJOUR



Séjour campagne



Séjour montagne



Séjour ville



Séjour mer

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT



Discret



Soutien



Proximité



Renforcé / PMR

Tableau récapitulatif

| | Lieu de séjour | Type de séjour | Dates des séjours |
|--|----------------|----------------|-------------------|
|--|----------------|----------------|-------------------|

SÉJOURS D'AVRIL

| | | | |
|---------|-----------------|--|----------------------|
| Vésubie | Alpes-Maritimes |  Montagne | 04/04/26 au 11/04/26 |
| Menton | Alpes-Maritimes |  Mer | 04/04/26 au 11/04/26 |

SÉJOURS DE MAI

| | | | |
|--|-------------------------|--|----------------------|
| Marrakech  | Maroc |  Ville | 14/05/26 au 17/05/26 |
| Cinque Terre | Italie |  Mer | 09/05/26 au 14/05/26 |
| Moustiers Stes Marie | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 22/05/26 au 25/05/26 |

SÉJOURS DE JUIN

| | | | |
|---|-------------------------|--|----------------------|
| Corse | Corse |  Mer | 06/06/26 au 20/06/26 |
| Péniche  | Canal du midi |  Mer | 13/06/26 au 20/06/26 |
| Annot | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 06/06/26 au 20/06/26 |
| | | | 06/06/26 au 13/06/26 |
| | | | 13/06/26 au 20/06/26 |



La majorité de nos séjours est ouverte à l'accueil de couples : n'hésitez pas à vous renseigner au moment de l'inscription

séjours été 2026

| Nombre de jours | Type d'accompagnement | Type de pension | Tarif (sur place) | Tarifs transport | | | Numéro de page |
|-----------------|------------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------|---------|------------------|----------------|
| | | | | Nice | Var | Bouches du Rhône | |
| 8 | Soutien | Gestion libre | 1 280 € | + 70 € | + 100 € | + 120 € | 23 |
| 8 | Proximité/ Renforcé | Gestion libre | 1 440 € | + 50 € | + 95 € | + 105 € | 24 |
| 4 | Discret | Pension complète | 940 € | transport compris au départ de Nice | | | 26 |
| 6 | Soutien | Gestion libre | 960 € | + 115 € | + 125 € | + 135 € | 27 |
| 4 | Renforcé | Gestion libre | 720 € | + 95 € | + 105 € | + 95 € | 28 |
| 15 | Soutien | Gestion libre | 2 250 € | transport compris au départ de Nice | | | 30 |
| 8 | Soutien | Gestion libre | 1 520 € | + 115 € | + 105 € | + 95 € | 31 |
| 15 | Renforcé | Gestion libre | 2 730 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 32 |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |

| | Lieu de séjour | Type de séjour | Dates des séjours |
|--|-------------------------|--|----------------------|
| SÉJOURS DE JUILLET | | | |
| Budapest  | Hongrie |  Ville | 11/07/26 au 18/07/26 |
| Sospel | Alpes-Maritimes |  Campagne | 04/07/26 au 18/07/26 |
| | | | 18/07/26 au 25/07/26 |
| Vassieux en Vercors | Drôme |  Montagne | 04/07/26 au 18/07/26 |
| Camargue | Bouches-du-Rhône |  Mer | 11/07/26 au 25/07/26 |
| Annot | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 11/07/26 au 25/07/26 |
| | | | 11/07/26 au 18/07/26 |
| | | | 18/07/26 au 25/07/26 |
| Allos | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 04/07/26 au 18/07/26 |
| | | | 04/07/26 au 11/07/26 |
| | | | 11/07/26 au 18/07/26 |

| SÉJOURS DE AOÛT | | | |
|--|-----------------|--|----------------------|
| Roumanie  | Roumanie |  Ville | 04/08/26 au 11/08/26 |
| Olbia | Sardaigne |  Ville | 04/08/26 au 08/08/26 |
| Ardèche | Ardèche |  Campagne | 15/08/26 au 29/08/26 |
| St Sernin sur Rance | Aveyron |  Campagne | 01/08/26 au 15/08/26 |
| Savoie | Savoie |  Montagne | 15/08/26 au 29/08/26 |
| Sospel | Alpes-Maritimes |  Campagne | 01/08/26 au 15/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 22/08/26 |
| Vassieux en Vercors | Drôme |  Montagne | 01/08/26 au 15/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 29/08/26 |

| Nombre de jours | Type d'accompagnement | Type de pension | Tarif (sur place) | Tarifs transport | | | Numéro de page |
|-----------------|-----------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------|---------|------------------|----------------|
| | | | | Nice | Var | Bouches du Rhône | |
| 8 | Discret | Gestion libre | 1 760 € | transport compris au départ de Nice | | | 34 |
| 15 | Soutien | Pension complète | 2 250 € | + 100 € | + 130 € | + 140 € | 35 |
| 8 | | | 1 200 € | | | | |
| 15 | Soutien | Gestion libre | 2 250 € | + 130 € | + 120 € | + 120 € | 36 |
| 15 | Proximité | Gestion libre | 2 300 € | + 110 € | + 100 € | + 90 € | 37 |
| 15 | Renforcé | Gestion libre | 2 730 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 38 |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |
| 15 | Renforcé | Pension complète | 3 575 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 39 |
| 8 | | | 1 440 € | | | | |
| 8 | | | 1 440 € | | | | |

| | | | | | | | |
|----|---------|------------------|---------|-------------------------------------|---------|---------|----|
| 8 | Discret | Gestion libre | 1 760 € | transport compris au départ de Nice | | | 41 |
| 5 | Discret | Gestion libre | 1 100 € | transport compris au départ de Nice | | | 42 |
| 15 | Discret | Gestion libre | 1 980 € | + 130 € | + 120 € | + 110 € | 43 |
| 15 | Soutien | Pension complète | 2 310 € | + 140 € | + 130 € | + 120 € | 44 |
| 15 | Soutien | Gestion libre | 2 400 € | + 155 € | + 145 € | + 135 € | 45 |
| 15 | Soutien | Pension complète | 2 250 € | + 100 € | + 130 € | + 140 € | 46 |
| 8 | | | 1 200 € | | | | |
| 15 | Soutien | Gestion libre | 2 250 € | + 130 € | + 120 € | + 120 € | 47 |
| 15 | | | 2 250 € | | | | |

| | Lieu de séjour | Type de séjour | Dates des séjours |
|--|----------------|----------------|-------------------|
|--|----------------|----------------|-------------------|

SÉJOURS DE AOÛT - SUITE

| | | | |
|---|-------------------------|--|----------------------|
| Le Collet d'Ancelle | Hautes-Alpes |  Montagne | 01/08/26 au 15/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 29/08/26 |
| Camargue | Bouches-du-Rhône |  Mer | 08/08/26 au 22/08/26 |
| Sigoyer | Hautes-Alpes |  Campagne | 08/08/26 au 22/08/26 |
| Peïra Cava | Alpes-Maritimes |  Montagne | 26/07/26 au 01/08/26 |
| | | | 01/08/26 au 15/08/26 |
| Allos | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 15/08/26 au 29/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 29/08/26 |
| Annot | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 08/08/26 au 22/08/26 |
| | | | 08/08/26 au 15/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 22/08/26 |
| Saint Raphaël | Var |  Mer | 01/08/26 au 15/08/26 |
| | | | 01/08/26 au 08/08/26 |
| | | | 08/08/26 au 15/08/26 |
| Cuers  | Var |  Mer | 15/08/26 au 29/08/26 |
| | | | 15/08/26 au 22/08/26 |
| | | | 22/08/26 au 29/08/26 |

SÉJOURS DE SEPTEMBRE

| | | | |
|---|-------------------------|--|----------------------|
| Porto  | Portugal |  Ville | 12/09/26 au 19/09/26 |
| Sospel | Alpes Maritimes |  Campagne | 05/09/26 au 19/09/26 |
| | | | 05/09/26 au 12/09/26 |
| | | | 12/09/26 au 19/09/26 |
| Annot | Alpes-de Haute-Provence |  Montagne | 12/09/26 au 19/09/26 |

| Nombre de jours | Type d'accompagnement | Type de pension | Tarif (sur place) | Tarifs transport | | | Numéro de page |
|-----------------|-----------------------|------------------|-------------------|------------------|---------|------------------|----------------|
| | | | | Nice | Var | Bouches du Rhône | |
| 15 | Soutien | Gestion libre | 2 399 € | + 115 € | + 125 € | + 115 € | 48 |
| 15 | | | 2 399 € | | | | |
| 15 | Proximité | Gestion libre | 2 300 € | + 110 € | + 100 € | + 90 € | 49 |
| 15 | Proximité | Gestion libre | 2 100 € | + 120 € | + 130 € | + 120 € | 50 |
| 7 | Proximité | Pension complète | 1 302 € | + 120 € | + 130 € | + 140 € | 51 |
| 15 | | | 2 790 € | | | | |
| 15 | Proximité | Pension complète | 2 250 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 52 |
| 15 | Renforcé | | 2 700 € | | | | 53 |
| 15 | Renforcé | Gestion libre | 2 730 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 54 |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |
| 8 | | | 1 456 € | | | | |
| 15 | Renforcé | Pension complète | 2 700 € | + 110 € | + 90 € | + 110 € | 55 |
| 8 | | | 1 440 € | | | | |
| 8 | | | 1 440 € | | | | |
| 15 | Renforcé/PMR | Gestion libre | 3 750 € | + 100 € | + 80 € | + 100 € | 56 |
| 8 | | | 1 998 € | | | | |
| 8 | | | 1 998 € | | | | |

| | | | | | | | |
|----|----------|------------------|---------|-------------------------------------|---------|---------|----|
| 8 | Discret | Gestion libre | 1 760 € | transport compris au départ de Nice | | | 58 |
| 15 | Soutien | Pension complète | 2 250 € | + 100 € | + 130 € | + 140 € | 59 |
| 8 | | | 1 200 € | | | | |
| 8 | | | 1 200 € | | | | |
| 8 | Renforcé | Gestion libre | 1 456 € | + 110 € | + 120 € | + 130 € | 60 |



SÉJOURS

AVRIL 2026



Du 04/04/26 au 11/04/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur des Alpes-Maritimes, la vallée de la Vésubie vous séduit par ses villages de caractère, ses paysages alpins et sa vallée préservée

- Animations & Loisirs -

- Activités récréatives de Vésubia Mountain Park
- Visite du Parc Alpha
- Découverte du Mercantour et de la vallée de la Vésubie
- Balade dans les villages environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

1 280 € pour 08 jours (sur place)

+ 70 € départ de Nice (1h10)

+ 100 € départ du Var (2h20)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



7 vacanciers
2 encadrants



1 minibus



Gestion
libre



Centre
de vacances

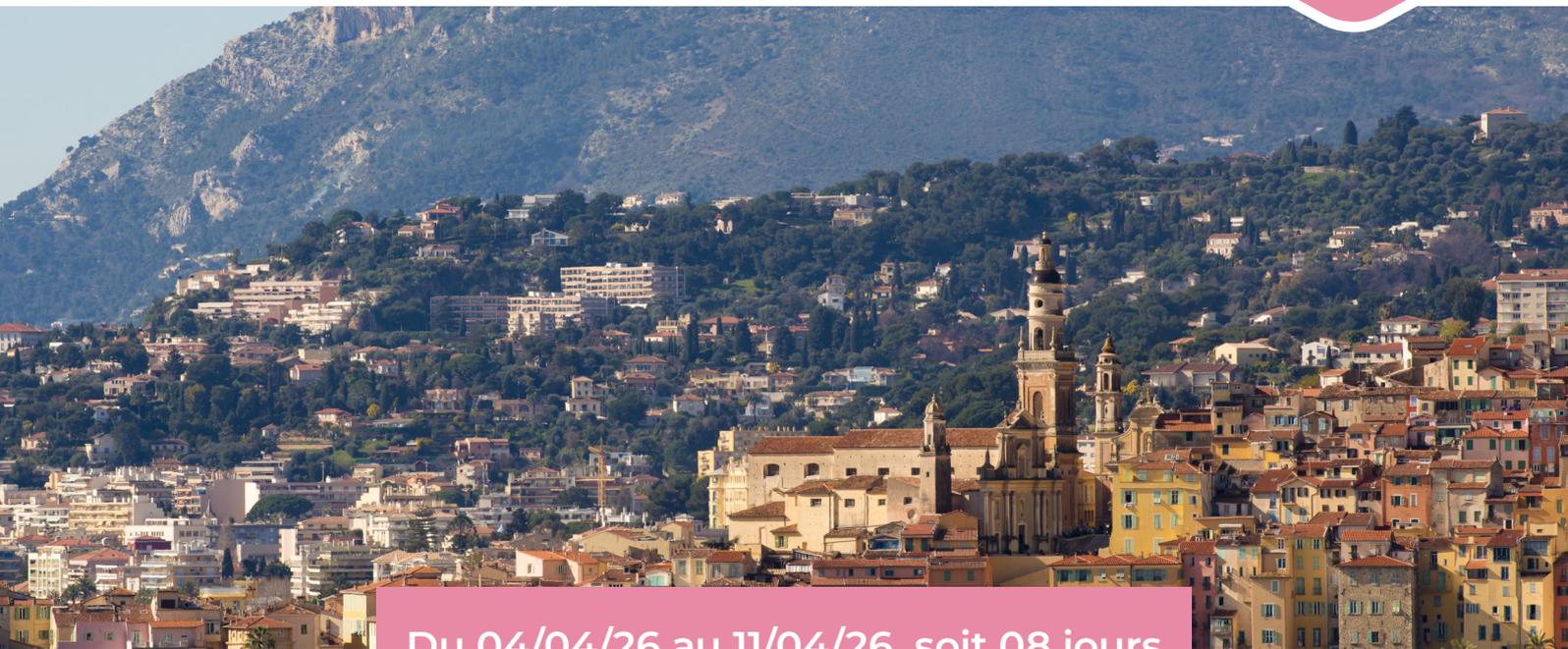


MENTON

SÉJOUR MER



Alpes Maritimes (06)



Du 04/04/26 au 11/04/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT PROXIMITÉ/RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer et montagnes, Menton vous charme par ses façades colorées, ses jardins d'exception et l'atmosphère douce et lumineuse de la Riviera

- Animations & Loisirs -

- Visite de la vieille ville et du centre historique
- Découverte du marché de Vintimille et du musée Jean Cocteau
- Balade gourmande au marché local (*citron, spécialités de Menton*)
- Petit train touristique pour découvrir la ville
- Journée à Monaco
- Visite des villages environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 440 € pour 08 jours (sur place)

+ 50 € départ de Nice (0h45)

+ 95 € départ du Var (2h00)

+ 105 € départ des Bouches-du-Rhône (3h00)



10 vacanciers
5 encadrants



2 minibus



Gestion
libre



Gîte
à proximité de Menton



SÉJOURS

MAI 2026



MARRAKECH

SÉJOUR VILLE



Du 14/05/26 au 17/05/26, soit 04 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre palais ocre et ruelles animées, Marrakech vous envoûte par ses souks colorés, ses jardins apaisants et l'intensité de son art de vivre oriental

- Animations & Loisirs -



- Visite de la Médina et de monuments emblématiques
- Découverte du désert d'Agafay et de la Palmeraie
- Promenade dans le Jardin Majorelle
- Visite du Musée Yves Saint Laurent
- Balade sur la Place Jemaa el-Fna
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
940 € pour 04 jours (sur place)
 transport compris en avion au départ de Nice



7 vacanciers
2 encadrants



Transport en van



Pension complète



Riad



CINQUE TERRE

SÉJOUR MER



Italie



Du 09/05/26 au 14/05/26, soit 06 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre villages colorés et falaises sur la mer, les Cinque Terre séduisent par leurs panoramas et leur authenticité italienne

- Animations & Loisirs -

- Visite des villages des Cinque Terre
- Déplacement en train entre les villages
- Baignade et journées plage
- Visite de vignoble
- Restaurant typique italien
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

960 € pour 06 jours (sur place)

+ 115 € départ de Nice (4h00)

+ 125 € départ du Var (5h30)

+ 135 € départ des Bouches-du-Rhône (6h00)



7 vacanciers
2 encadrants



1 minibus



Gestion
libre



Appartements



MOUSTIERS S^{TE} MARIE

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 22/05/26 au 25/05/26, soit 04 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Perché au cœur des Gorges du Verdon, Moustiers-Sainte-Marie vous séduit par ses ruelles pittoresques, son authenticité provençale et son atmosphère unique

- Animations & Loisirs -

- Visite du village de Moustiers Sainte Marie et des villages alentours
- Journée au lac de Sainte Croix
- Visite du parc animalier et de la ferme « Les Aigles du Verdon »
- Visite du musée de la faïence et du musée de la préhistoire
- Découverte de la route des lavandes et de ses spécialités culinaires
- Tout au long du séjour, proposition d'animations par l'équipe

À partir de :

720 € pour 04 jours (sur place)

+ 95 € départ de Nice (2h10)

+ 105 € départ du Var (1h30)

+ 95 € départ des Bouches-du-Rhône (1h50)



6 vacanciers
3 encadrants



1 minibus



Gestion
libre



Gîte



SÉJOURS

JUIN 2026



CORSE (ITINÉRANT)

SÉJOUR MER



Du 06/06/26 au 20/06/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer turquoise et montagnes sauvages, la Corse vous séduit par ses villages charmants, ses plages préservées et la beauté sauvage de ses paysages

- Animations & Loisirs -

- Séjour en itinérance : de Bastia à Ajaccio
- Balade autour de l'Etang de Biguglia
- Journée plage
- Excursion aux sanguinaires
- Visite en petit train touristique
- Découverte des marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

2 250 € pour 15 jours (sur place)



transport compris en avion
ou bateau au départ de Nice



10 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Gestion
libre



Villa /
Camping



Du 13/06/26 au 20/06/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Glissez sur les eaux tranquilles du Canal du Midi et profitez d'un voyage authentique, entre écluses historiques, paysages verdoyants et douceur de vivre

- Animations & Loisirs -



- Navigation fluviale sur le Canal du Midi au départ de Port Cassafières
- Visite des écluses historiques et de leur fonctionnement
- Plusieurs escales dont Béziers et Capestang, les châteaux de Cathare...
- Détente sur le pont de la péniche et découverte des paysages exceptionnels du Sud-Ouest
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe

À partir de :

1 520 € pour 08 jours (sur place)

+ 115 € départ de Nice (4h00)

+ 105 € départ du Var (3h00)

+ 95 € départ des Bouches-du-Rhône (2h30)



7 vacanciers
2 encadrants



1 minibus



Gestion
libre



Cabines
à bord du bateau



ANNOT

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 06/06/26 au 20/06/26, soit 15 jours
Du 06/06/26 au 13/06/26, soit 08 jours
Du 13/06/26 au 20/06/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur des Préalpes de Digne, Annot vous accueille dans un cadre paisible, entre histoire médiévale et douceur de vivre provençale

- Animations & Loisirs -

- Atelier céramique
- Visite des ruches
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 456 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
6 encadrants



2 minibus



Gestion
libre



Gîte

SÉJOURS

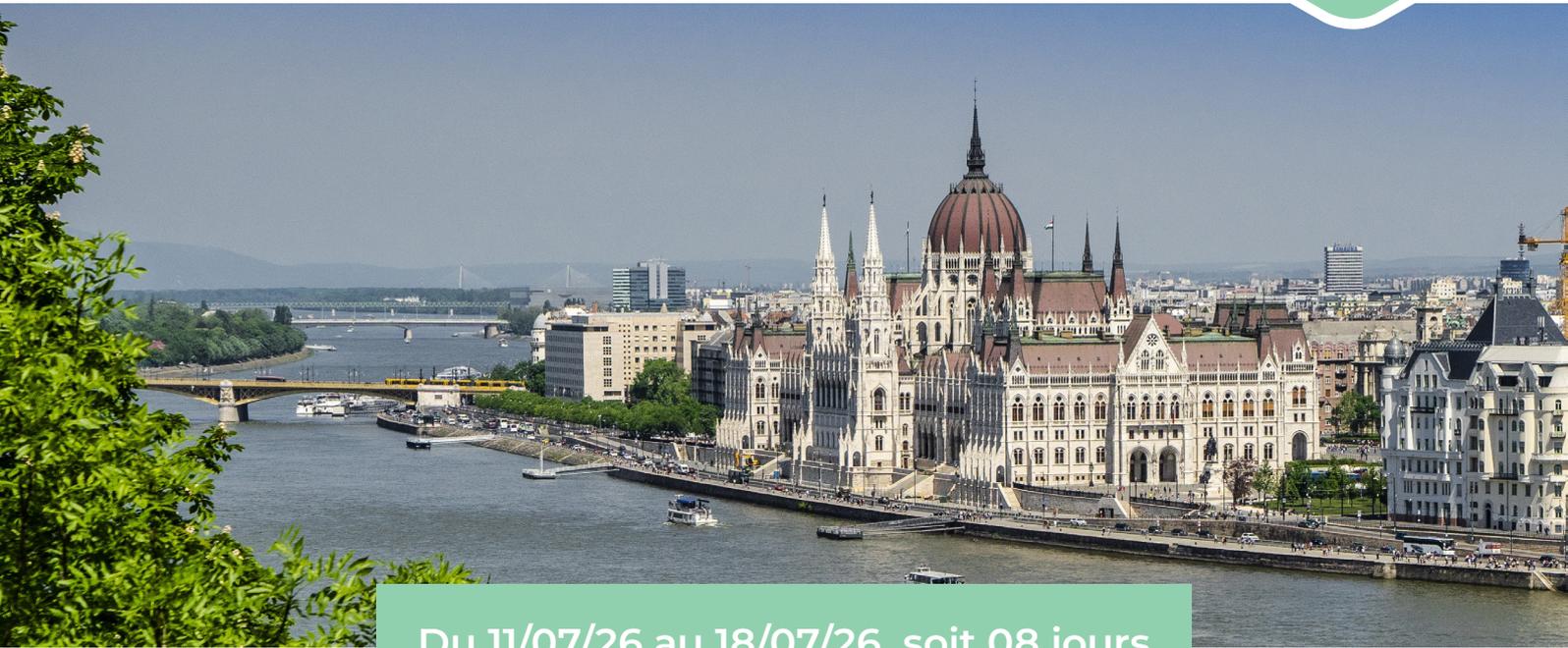
JUILLET 2026





BUDAPEST

SÉJOUR VILLE



Du 11/07/26 au 18/07/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Traversée par le Danube, Budapest vous séduit par ses bains thermaux, son architecture élégante et l'atmosphère vibrante de la capitale hongroise

- Animations & Loisirs -



- Visite du cinéma Mystica
- Croisière nocturne de la ville de Budapest
- Visite du parlement hongrois
- Journée aux bains thermaux
- Dégustation de plats typiques
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 760 € pour 08 jours (sur place)
 transport compris en avion au départ de Nice





Du 04/07/26 au 18/07/26, soit 15 jours
 Du 18/07/26 au 25/07/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur de la vallée de la Bévéra, Sospel vous invite à découvrir ses ruelles anciennes, son pont emblématique et son atmosphère paisible

- Animations & Loisirs -



- Visite du Parc des Loups
- Promenade à Menton et dans sa vieille ville
- Découverte du Fort Saint Roch
- Visite du Musée Océanographique de Monaco
- Visite de la Villa Hanbury
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 200 € à partir de 08 jours (sur place)
 + 100 € départ de Nice (1h10)
 + 130 € départ du Var (2h20)
 + 140 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



20 vacanciers
7 encadrants



2 minibus
Départ en train



Pension
complète



Centre
de vacances

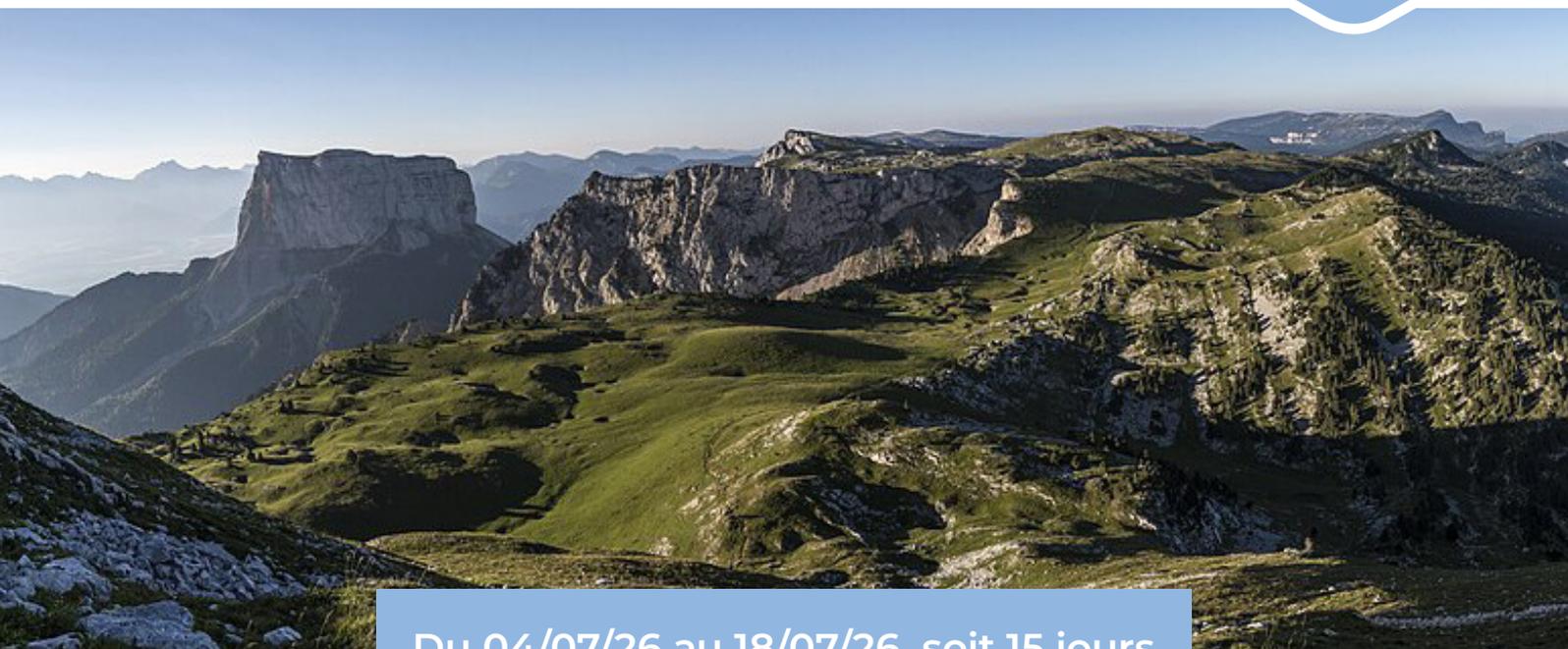


VASSIEUX EN VERCORS

SÉJOUR MONTAGNE



Drôme (26)



Du 04/07/26 au 18/07/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur du Vercors, Vassieux-en-Vercors vous plonge dans l'histoire et la nature, entre villages, plateaux préservés et paysages grandioses

- Animations & Loisirs -

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Promenade dans la nature à la découverte de la faune et de la flore
- Découverte du musée de l'eau
- Shopping à Marque Avenue
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 250 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (5h00)

+ 120 € départ du Var (3h50)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



10 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Gestion
libre



Châlet

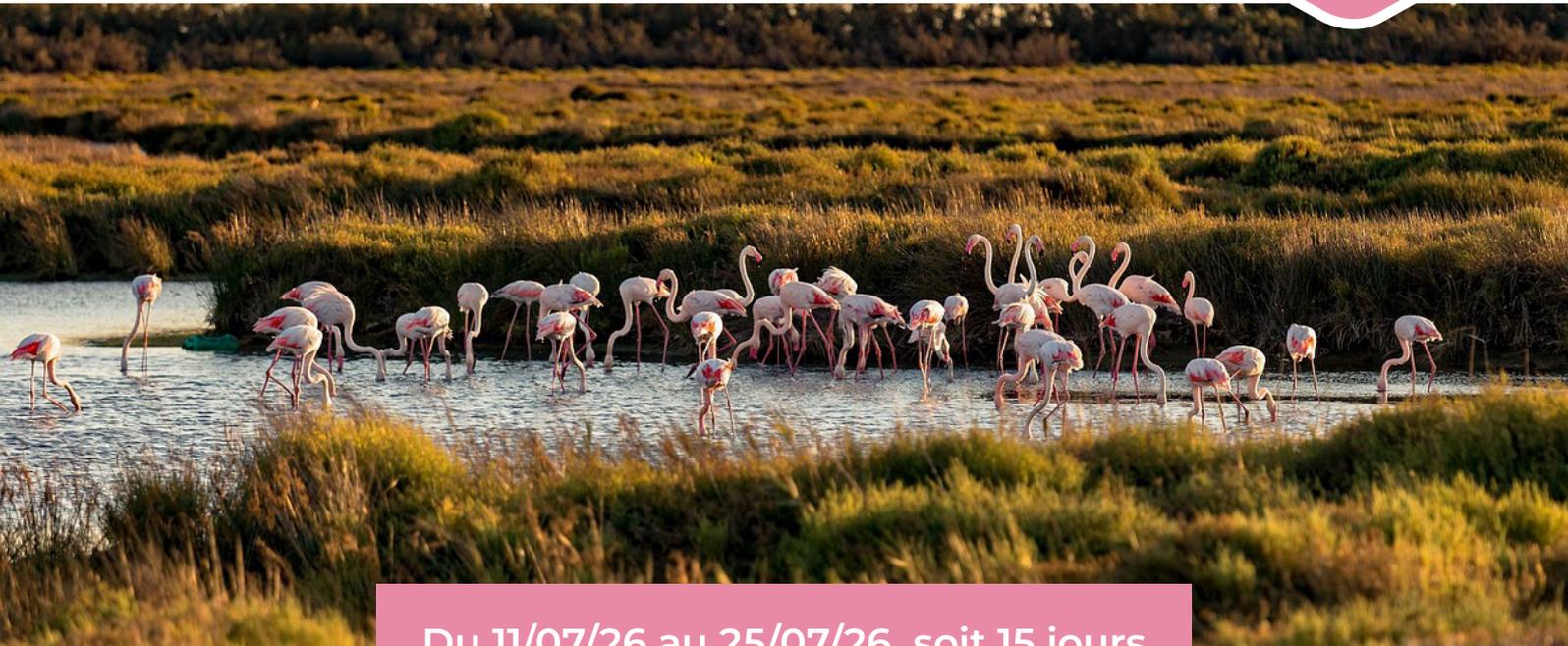


CAMARGUE

SÉJOUR MER



Bouches du Rhône (13)



Du 11/07/26 au 25/07/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre marais sauvages et plages infinies, la Camargue vous séduit par ses étangs, sa faune exceptionnelle et la beauté sauvage de ses paysages

- Animations & Loisirs -

- Balade en bateau sur les canaux camarguais, avec arrêt dans une manade (élevage de taureaux et chevaux)
- Découverte des espèces aquatiques au Seaquarium
- Spectacle TORO piscine
- Découverte des volatiles au parc ornithologique du pont de Gau
- Visite du village des Saintes Maries de la Mer et des alentours
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe.



À partir de :

2 300 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (3h00)

+ 100 € départ du Var (1h45)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h30)



11 vacanciers
4 encadrants



2 minibus



Gestion
libre



Camping



ANNOT

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 11/07/26 au 25/07/26, soit 15 jours
Du 11/07/26 au 18/07/26, soit 08 jours
Du 18/07/26 au 25/07/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur des Préalpes de Digne, Annot vous accueille entre ruelles anciennes, maisons de pierre et paysages naturels préservés

- Animations & Loisirs -

- Atelier céramique
- Visite des ruches
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 456 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
6 encadrants



2 minibus



Gestion
libre



Gîte



ALLOS

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute-Provence (04)



Du 04/07/26 au 18/07/26, soit 15 jours
Du 04/07/26 au 11/07/26, soit 08 jours
Du 11/07/26 au 18/07/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir Allos, au cœur des Alpes-de-Haute-Provence, entre villages de montagne, lac d'altitude et paysages préservés

- Animations & Loisirs -

- Balade sur les sentiers adaptés du Parc National du Mercantour
- Rencontre avec des apiculteurs locaux
- Visite d'Allos et des villages voisins de la vallée
- Dégustation de plats typiques
- Visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

1 440 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



10 vacanciers
5 encadrants



3 minibus



Pension
complète



Centre
de vacances

A photograph of a field of wildflowers, including red poppies and purple lupines, under a soft, golden sunset sky. The text is overlaid on the image.

SÉJOURS

AOÛT 2026



ROUMANIE

SÉJOUR VILLE



Du 04/08/26 au 11/08/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre montagnes et villages, la Roumanie vous séduit par ses châteaux, ses ruelles médiévales et son riche patrimoine.

- Animations & Loisirs -



- Visite de Bucarest et du Palais du parlement
- Moment de détente aux Thermes de Bucarest
- Découverte de l'histoire de Dracula
- Visite des châteaux de Peles et de Bran
- Dégustation de plats typiques
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 760 € pour 08 jours (sur place)
 transport compris en avion au départ de Nice



10 vacanciers
3 encadrants



Transports
en commun



Gestion
libre



Appartement



OLBIA
SÉJOUR MER



Du 04/08/26 au 08/08/26, soit 05 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer cristalline et plages dorées, Olbia vous invite à découvrir la Sardaigne authentique, ses ruelles charmantes et la douceur de son littoral



- Animations & Loisirs -

- Découverte de Olbia
- Promenade nocturne au sein de la vieille ville
- Journée farniente à la plage Pittulongu
- Visite de petits marchés locaux
- Dégustation de plats typiques
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 100 € pour 05 jours (sur place)
 transport compris en avion au départ de Nice



10 vacanciers
3 encadrants



Transports
en commun



Gestion
libre

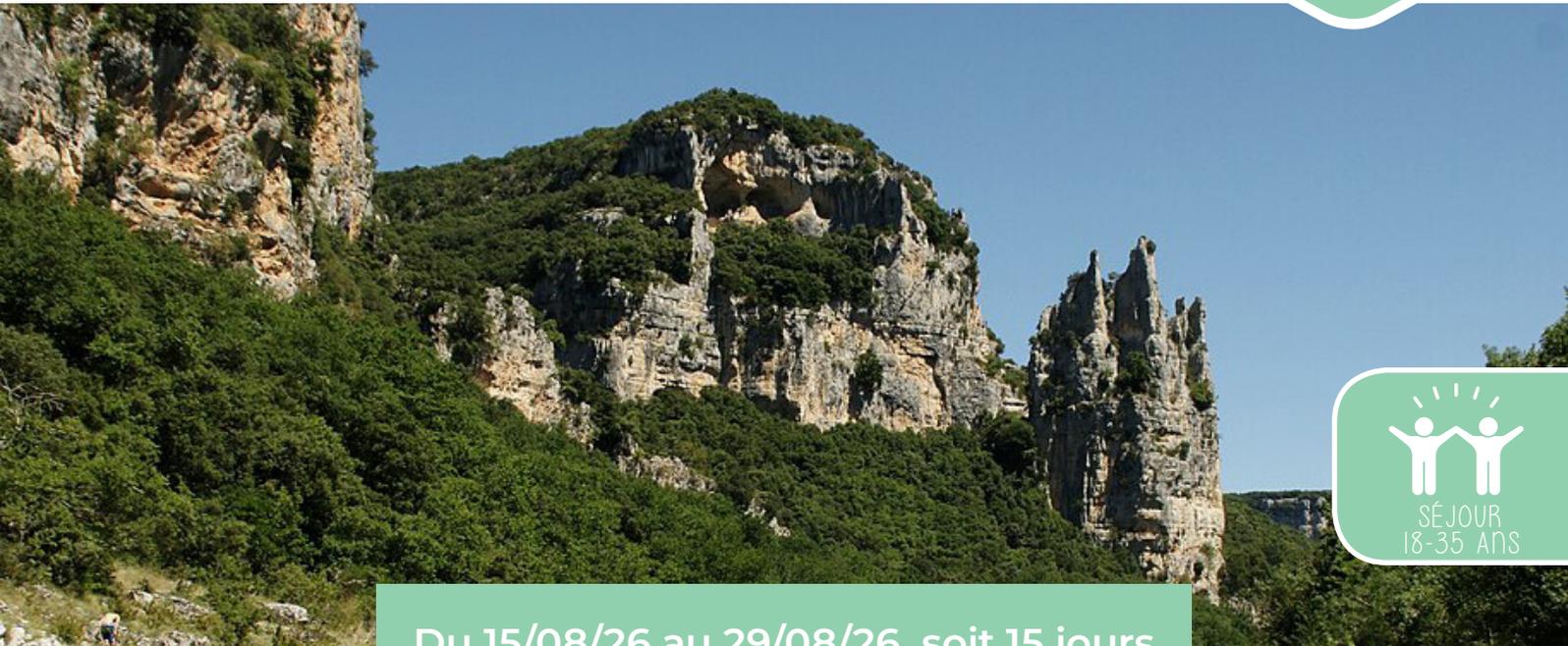


Appartement



ARDÈCHE

SÉJOUR CAMPAGNE



Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre gorges spectaculaires et villages de caractère, l'Ardèche vous séduit par ses paysages préservés, ses rivières paisibles et son patrimoine unique

- Animations & Loisirs -



- Visite des marchés nocturnes
- Baignade en rivière et pédalo dans les gorges de l'ardèche
- Visite de villages typiques (Vogüé et son château du 12e siècle)
- Journée au safari de Peaugres
- Visite de la cité du chocolat Valrhona
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 980 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (4h30)

+ 120 € départ du Var (3h30)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



12 vacanciers
4 encadrants



2 minibus



Gestion
libre

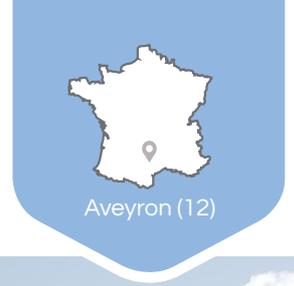


Gîte



S^T SERNIN SUR RANCE

SÉJOUR CAMPAGNE



Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur de l'Aveyron, Saint-Sernin-sur-Rance vous charme par son village de caractère, ses ruelles anciennes et la quiétude de la vallée du Rance

- Animations & Loisirs -



- Rencontre des daims encadrée par des intervenants professionnels
- Visite de la ferme du centre
- Visite de Brousse le Château, classé parmi les « plus beaux villages de France »
- Découverte de la ville de Millau et de son célèbre viaduc
- Baignade et pédalo à la base nautique de Saint-Rome-Plage
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
2 310 € pour 15 jours (sur place)
+ 140 € départ de Nice (5h15)
+ 130 € départ du Var (4h10)
+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h50)



20 vacanciers
7 encadrants



3 minibus



Pension
complète



Gîte



Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre lacs et sommets alpins, la Savoie vous invite à découvrir des paysages grandioses, des villages de montagne et l'atmosphère alpine

- Animations & Loisirs -



- Visite de la ville d'Annecy et de son château
- Balade autour du lac d'Annecy et baignade
- Découverte du Mont Blanc et de la mer de glace
- Visite du parc animalier de la Grande Jeanne
- Balade dans les villages environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 400 € pour 15 jours (sur place)

+ 155 € départ de Nice (6h00)

+ 145 € départ du Var (5h00)

+ 135 € départ des Bouches-du-Rhône (4h30)



20 vacanciers
7 encadrants



3 minibus



Gestion libre



Gîte



Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours
Du 15/08/26 au 22/08/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre montagnes et Méditerranée, Sospel vous invite à découvrir son vieux bourg, ses ruelles animées et le charme d'une vallée préservée

- Animations & Loisirs -



- Visite du Parc des Loups
- Promenade à Menton et dans sa vieille ville
- Découverte du Fort Saint Roch
- Visite du Musée Océanographique de Monaco
- Visite de la Villa Hanbury
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 200 € à partir de 08 jours (sur place)
+ 100 € départ de Nice (1h10)
+ 130 € départ du Var (2h20)
+ 140 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



20 vacanciers
7 encadrants



2 minibus
Départ en train



Pension
complète



Centre
de vacances



VASSIEUX EN VERCORS

SÉJOUR MONTAGNE



Drôme (26)



Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours
Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Explorez Vassieux-en-Vercors, au cœur du Vercors, et laissez-vous séduire par ses plateaux vastes, son village historique et la quiétude de ses paysages

- Animations & Loisirs -

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Promenade dans la nature à la découverte de la faune et de la flore
- Découverte du musée de l'eau
- Shopping à Marque Avenue
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 250 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (5h00)

+ 120 € départ du Var (3h50)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



10 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Gestion
libre



Châlet



LE COLLET D'ANCELLE

SÉJOUR MONTAGNE



Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours
Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur des Hautes-Alpes, Le Collet d'Ancelle vous invite à profiter de villages de montagne, de paysages préservés et d'une nature grandiose

- Animations & Loisirs -



- Visite de la ville de Gap et des villages alentours
- Visite de la ferme pédagogique du Caire et du parc animalier du Creuset
- Participation aux festivités locales
- Découverte des marmottes dans leur environnement naturel
- Bronzage et baignade au lac ou à la rivière
- Randonnées dans le Champsaur
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 399 € pour 15 jours (sur place)

+ 115 € départ de Nice (4h00)

+ 125 € départ du Var (2h50)

+ 115 € départ des Bouches-du-Rhône (2h20)



10 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Gestion
libre



Gîte



CAMARGUE

SÉJOUR MER



Bouches du Rhône (13)



Du 08/08/26 au 22/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir la Camargue, entre marais sauvages, étangs lumineux et plages infinies, où faune, flore et traditions se mêlent dans un cadre unique

- Animations & Loisirs -

- Balade en bateau sur les canaux camarguais, avec arrêt dans une manade (élevage de taureaux et chevaux)
- Découverte des espèces aquatiques au Seaquarium
- Spectacle TORO piscine
- Découverte des volatiles au parc ornithologique du pont de Gau
- Visite du village des Saintes Maries de la Mer et des alentours
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe.



À partir de :

2 300 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (3h00)

+ 100 € départ du Var (1h45)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h30)



11 vacanciers
4 encadrants



2 minibuses



Gestion
libre



Camping



SIGOYER

SÉJOUR CAMPAGNE



Hautes Alpes (05)



SÉJOUR
18-35 ANS

Du 08/08/26 au 22/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Perché sur les hauteurs de la vallée, Sigoyer vous invite à découvrir ses villages perchés, ses panoramas et la quiétude de la montagne

- Animations & Loisirs -

- Découverte et visite de la ferme pédagogique sur place
- Baignade et pédalo sur le lac de Serre Ponçon
- Visite de Gap et des villes alentours
- Découverte de l'espace agricole d'Apiland
- Découverte de Sisteron et de sa citadelle
- Randonnées sur les sentiers environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 100 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € départ de Nice (3h30)

+ 130 € départ du Var (2h15)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (2h00)



10 vacanciers
4 encadrants



2 minibus



Gestion
libre



Chèvrerie



PEÏRA CAVA

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes Maritimes (06)



Du 26/07/26 au 01/08/26, soit 07 jours
Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Dans les Alpes-Maritimes, Peïra-Cava vous invite à découvrir ses ruelles anciennes, ses maisons en pierre et la beauté sauvage de son environnement

- Animations & Loisirs -

- Activité cirque encadré par des intervenants professionnels
- Visite du Parc des Loups à St Martin Vésubie
- Baignade à la piscine de Sospel
- Randonnées en montagne ou promenades dans les bois
- Découverte des environs, Turini, Camp d'Argent, Lucéram...
- Balade dans les marchés des villages environnants
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

1 302 € à partir de 07 jours (sur place)

+ 120 € départ de Nice (1h10)

+ 130 € départ du Var (2h20)

+ 140 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



20 vacanciers
7 encadrants



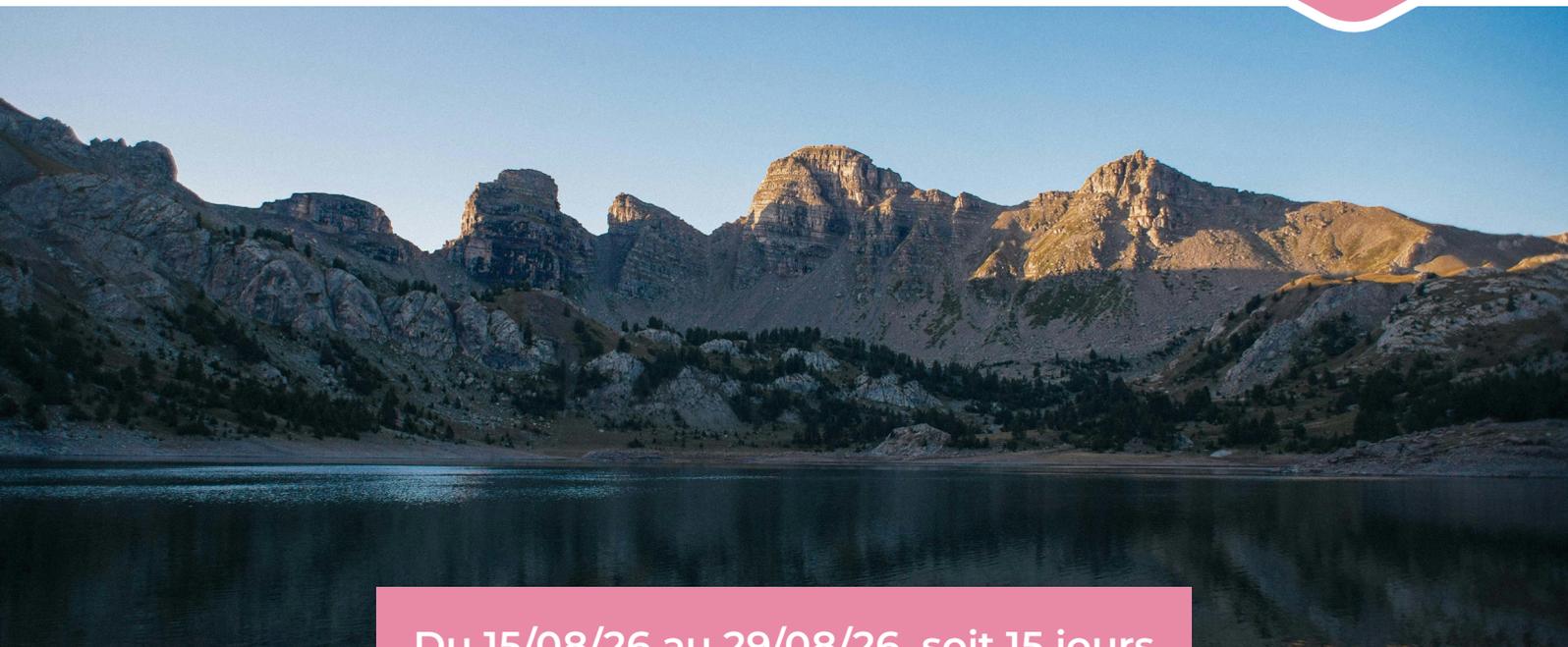
2 minibus



Pension
complète



Châlet



Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au cœur des Alpes-de-Haute-Provence, Allos vous invite à profiter d'un village de montagne, de paysages ouverts et d'une atmosphère paisible

- Animations & Loisirs -

- Balade sur les sentiers adaptés du Parc National du Mercantour
- Rencontre avec des apiculteurs locaux
- Après-midi détente au Spa Harmony
- Visite d'Allos et des villages voisins de la vallée
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

2 250 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
4 encadrants



2 minibuses



Pension
complète



Centre
de vacances

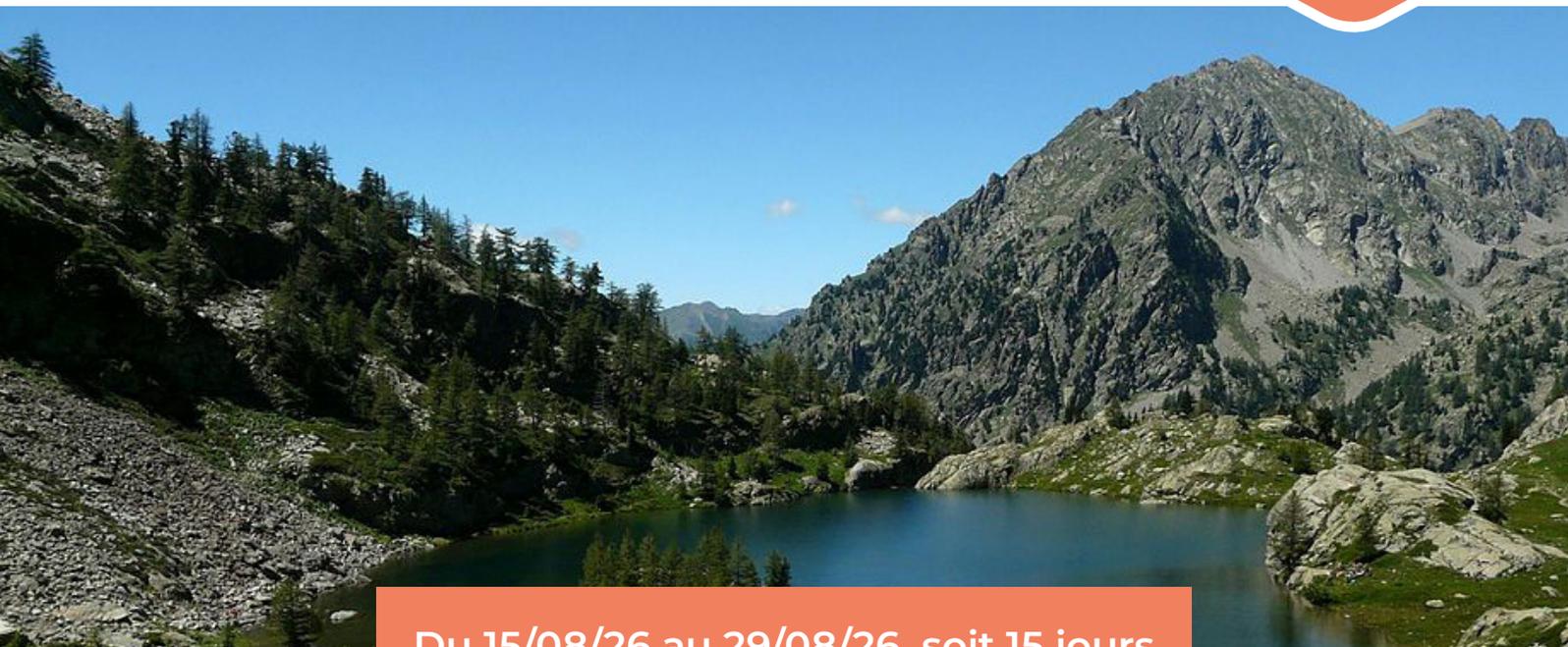


ALLOS

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Découvrez Allos, destination alpine au charme naturel, où grands espaces, lumières de montagne et douceur de vivre se conjuguent au fil des saisons

- Animations & Loisirs -

- Balade sur les sentiers adaptés du Parc National du Mercantour
- Rencontre avec des apiculteurs locaux
- Après-midi détente au Spa Harmony
- Visite d'Allos et des villages voisins de la vallée
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

2 700 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
6 encadrants



2 minibuses



Pension
complète



Centre
de vacances



ANNOT

SÉJOUR MONTAGNE



Du 08/08/26 au 22/08/26, soit 15 jours
Du 08/08/26 au 15/08/26, soit 08 jours
Du 15/08/26 au 22/08/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Découvrez Annot, village des Préalpes de Digne, où patrimoine, calme et cadre naturel offrent une parenthèse hors du temps

- Animations & Loisirs -



- Atelier céramique
- Visite des ruches
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
1 456 € à partir de 08 jours (sur place)
+ 110 € départ de Nice (1h30)
+ 120 € départ du Var (2h30)
+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
6 encadrants



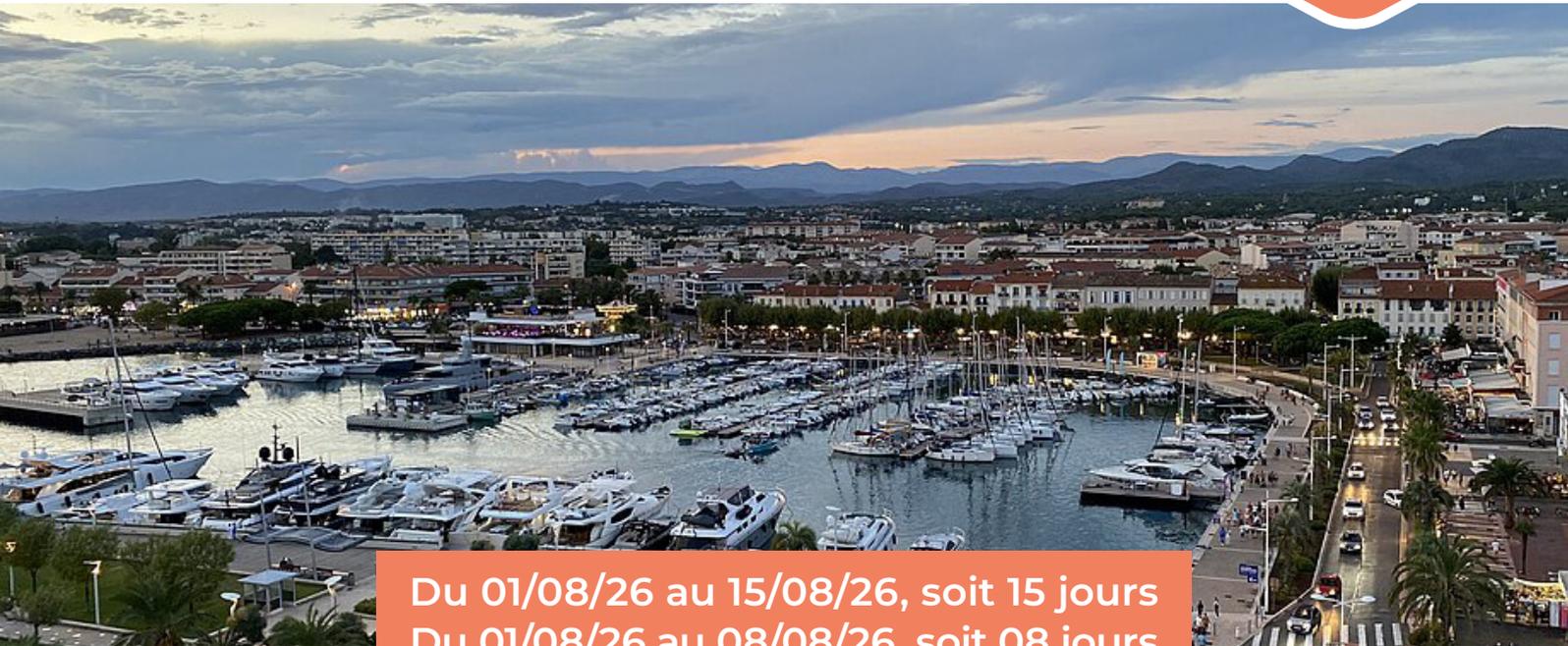
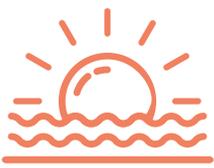
2 minibus



Gestion
libre



Gîte



Du 01/08/26 au 15/08/26, soit 15 jours
Du 01/08/26 au 08/08/26, soit 08 jours
Du 08/08/26 au 15/08/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer azur et rochers de l'Estérel, Saint-Raphaël vous invite à savourer son littoral lumineux, son port animé et l'élégance de la Côte d'Azur

- Animations & Loisirs -

- Visite du Vieux Port, du centre ville et de son marché provençal
- Visite du jardin Bonaparte et du musée Louis de Funès
- Découverte des villages provençaux aux alentours
- Balade sur le sentier des Balcons du Cap Roux, labellisée Tourisme & Handicap
- Découverte du Massif de l'Estérel
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

1 440 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 90 € départ du Var (1h00)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (1h15)



12 vacanciers
6 encadrants



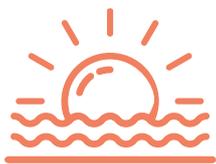
2 minibus



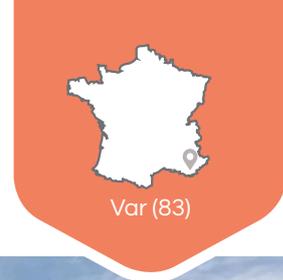
Pension
complète



Villa



CUERS
SÉJOUR MER



Var (83)



Du 15/08/26 au 29/08/26, soit 15 jours
Du 15/08/26 au 22/08/26, soit 08 jours
Du 22/08/26 au 29/08/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ/PMR



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre vignes et collines varoises, Cuers vous invite à découvrir son cœur de village, son ambiance provençale et la douceur du Sud.

- Animations & Loisirs -

- Baignades dans les piscines du village vacances
- Participation possible aux activités proposées par le village vacances
- Balade dans les jardins botaniques varois
- Visite du charmant village de Collobrières, la capitale du marron glacé
- Découverte du parc animalier et botanique de Sanary
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 998 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 100 € départ de Nice (1h20)

+ 80 € départ du Var (0h35)

+ 100 € départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



10 vacanciers
8 encadrants



3 minibus
(possibilité de minibus adapté)



Gestion
libre



Gîte



SÉJOURS

SEPTEMBRE 2026



PORTO

SÉJOUR VILLE



Du 12/09/26 au 19/09/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer et falaises, Porto vous séduit par ses ruelles colorées, son port animé et la beauté sauvage de la côte portugaise

- Animations & Loisirs -

- Croisière sur la Douro
- Découverte de la vieille ville de Porto
- Promenade dans les marchés de Bolhão et de Bom Sucesso
- Visite des musées de la villes (Palacio da Bolsa, World of Wine)
- Dégustation de plats typiques
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 760 € pour 08 jours (sur place)



transport compris en avion au départ de Nice



7 vacanciers
2 encadrants



Transports
en commun



Gestion
libre



Appartement



Du 05/09/26 au 19/09/26, soit 15 jours
 Du 05/09/26 au 12/09/26, soit 08 jours
 Du 12/09/26 au 19/09/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre mer et montagnes, Sospel vous invite à flâner dans son vieux village, à admirer son patrimoine et à profiter de la quiétude de la vallée

- Animations & Loisirs -



- Visite du Parc des Loups
- Promenade à Menton et dans sa vieille ville
- Découverte du Fort Saint Roch
- Visite du Musée Océanographique de Monaco
- Visite de la Villa Hanbury
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 200 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 100 € départ de Nice (1h10)

+ 130 € départ du Var (2h20)

+ 140 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



20 vacanciers
7 encadrants



2 minibus
Départ en train



Pension
complète

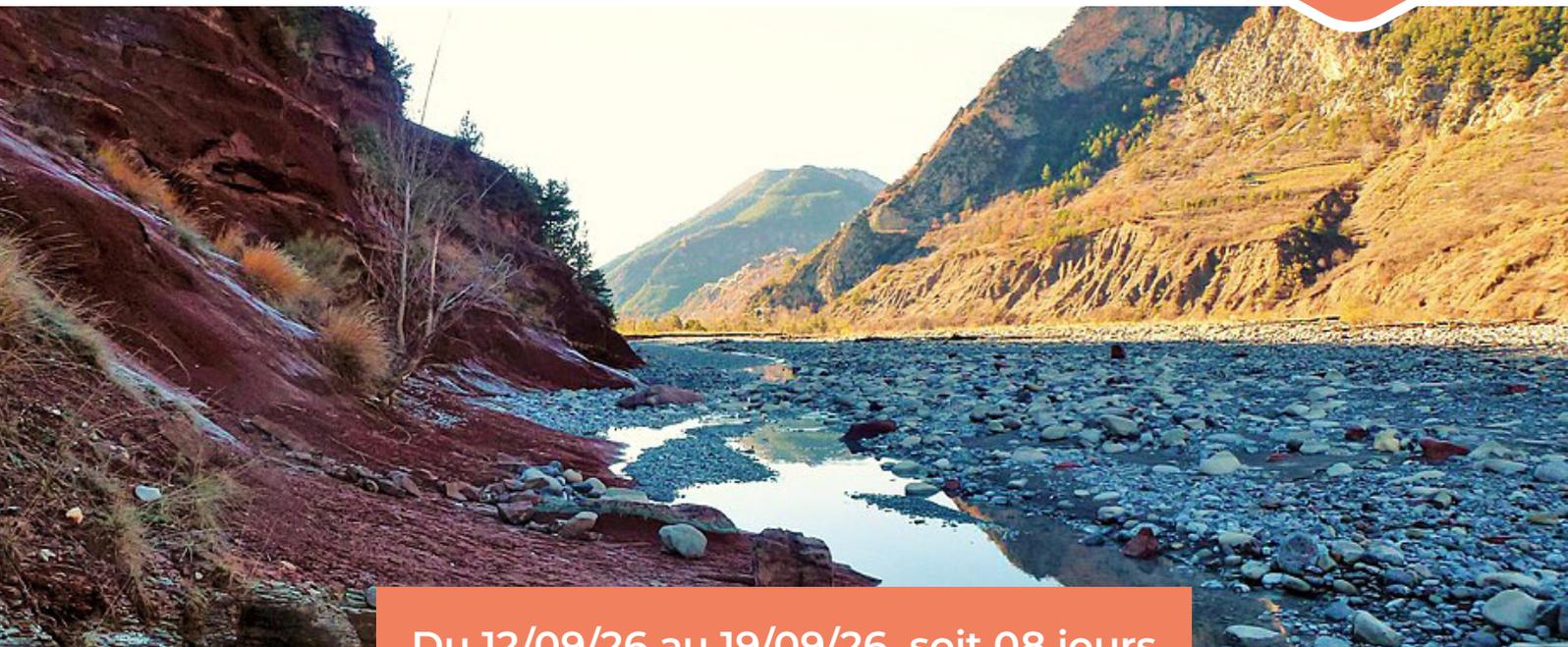


Centre
de vacances



ANNOT

SÉJOUR MONTAGNE



Du 12/09/26 au 19/09/26, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir Annot, au cœur des Préalpes de Digne, où ruelles de pierre, patrimoine et nature préservée se conjuguent pour un séjour paisible

- Animations & Loisirs -



- Atelier céramique
- Visite des ruches
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Dégustation de plats typiques et visites de marchés locaux
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 456 € pour 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h30)

+ 120 € départ du Var (2h30)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h30)



12 vacanciers
6 encadrants



2 minibuses



Gestion
libre



Gîte

INFORMATIONS UTILES

Les informations de séjours présentées dans ce catalogue sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées. Les activités proposées dépendent des conditions locales, de la météo, de la disponibilité des prestataires et du rythme des participants. De la même façon, les hébergements et les moyens de transport mentionnés peuvent varier selon les périodes, les effectifs et l'organisation logistique, tout en restant adaptés et conformes aux besoins des vacanciers. Les photos présentées sont non contractuelles et ont pour seul objectif d'illustrer nos séjours.

Notre priorité est d'assurer un séjour agréable, sécurisé et de qualité. Ainsi, si certaines prestations doivent être ajustées, elles seront remplacées par des alternatives équivalentes, toujours dans le respect des envies et du confort des participants.

PRÉSENTATION ASSOCIATION

- **Sur mesure** : Parc Asterix © milstl / Flickr

SÉJOURS AVRIL :

Présentation : ©wirestock / Freepik

- **Vésubie** : Loup ©vladimircech / Freepik - Piscine ©mrsiraphol / Freepik -

- **Menton** : Menton ©faabi / Freepik - Monaco ©frimufilms / Freepik - Citron ©EyeEm / Freepik

SÉJOURS MAI :

Présentation : ©wirestock / Freepik

- **Marrakech** : Marrakech ©BERMED / Freepik - Châteaux ©Walid Ahmad / Pexels - Jardin Majorelle ©Viault / Wikipedia - Palmeraie ©Axel / Wikipedia

- **Cinque Terre** : Cinque Terre ©Bruno Rijsman / Wikipedia - Pizza ©user9858360 / Freepik - Plage ©wirestock / Freepik - Train ©rogiro / Freepik

- **Moustiers Stes Marie** : Aigle ©wirestock / Freepik - Lavande ©azgek / Freepik - Lac Ste Croix ©JYB Devot / Wikipedia - Fossile ©user850788 / Freepik

SÉJOURS JUIN :

Présentation : ©freepik / Freepik

- **Péniche** : ©Le boat - Béziers ©Jorge Franganillo / Wikipedia - Ecluse ©jean-louis Zimmermann / Wikipedia - Château ©H. Zell / Wikipedia

- **Corse** : Ajaccio ©Mike McBey / Flickr - Bastia ©Polopolo / Wikipedia - Sanguinaires ©Isiwal / Wikipedia - Etang Biguglia ©Bar-Christian / Wikipedia

- **Annot** : Abeilles ©efe_madrid / Wikipedia - Céramique ©freepik / Freepik - Piscine ©mrsiraphol / Freepik

SÉJOURS JUILLET :

Présentation : ©freepik / Freepik

- **Budapest** : Budapest ©wirestock / Freepik - Bains ©Petr Vilgus / Wikipedia - Parlement ©Ivanhoe / Wikipedia

- **Sospel** : Sospel ©Charlie Dave / Wikipedia - Loups ©wirestock / Freepik - Hanbury ©Fabio Alessandro Locati / Wikipedia - Poissons ©bearfotos / Freepik

- **Vassieux** : Vercors ©Dan Coacolo / Wikipedia - Chien ©evograp / Freepik - Papillons ©freepik / Freepik - Choranche ©Zairon / Wikipedia

- **Camargue** : Camargue ©POSIDONIA / Pixabay - Manade ©Ddeveze / Wikipedia - Poissons ©victor217 / Freepik - Flamand rose ©digoarpi / Freepik

- **Annot** : Céramique ©freepik / Freepik - Ruche ©freepik / Freepik

- **Allos** : Allos ©kallerna / Wikipedia - Marché ©freepik / Freepik - Apiculteur ©wirestock / Freepik - Mercantour ©Kaelkael / Wikipedia

AOÛT :

Présentation : ©rawpixel.com / Freepik

- **Roumanie** : Brasov ©Jorge Franganillo / Wikipedia - Chateau Peles ©Myrabella / Wikipedia - Chateau Bran ©Dobre Cezar / Wikipedia - Parlement ©Diego Delso / Wikipedia

- **Olbia** : Olbia ©Gianni Careddu / Wikipedia - Plage ©Pexels / Pixabay - Nuit ©Kin4 / Wikipedia - Marché ©Pexels / Pixabay

- **Ardèche** : Ardèche ©Mboesch / Wikipedia - Girafe ©byrdyak / Freepik - Château Vogue ©Superjuju10 / Wikipedia - Chocolat ©atlascompany / Freepik

- **St Sernin sur Rance** : Daim ©domeckopol / Pixabay - Viaduc ©Mike Switzerland / Wikipedia

- **Savoie** : Lac Annecy ©Alex Brown / Wikipedia - Daim ©sergiorojoes / Freepik - Mont blanc ©Nono vlf / Wikipedia - Chateau ©Daniel CULSAN / Wikipedia

- **Sospel** : Loup ©vladimircech / Freepik - Aquarium ©wirestock / Freepik - Menton ©Gilbert Bochenek / Wikipedia - Hanbury ©Daderot. / Wikipedia

- **Vassieux** : Vercors ©Markus3 / Wikipedia - Papillon ©erik-karits-2093459 / Freepik - Musée ©Calips / Wikipedia - Chien ©DejaVu Designs / Freepik

- **Le Collet d'Annelle** : Marmotte ©vladimircech / Freepik

- **Camargue** : Aquarium ©bearfotos / Freepik - Flamand ©wirestock / Freepik

- **Sigoyer** : Lac ©Papagon / Wikipedia - Chèvre ©Rodolfo Quirós / Pexels - Sisteron ©Régis Martel / Wikipedia - Gap ©OT Gap Tallard Vallées / Wikipedia

- **Peira Cava** : Loup ©vladimircech / Freepik - Lucéram ©Jpchevreau / Wikipedia - Piscine ©mrsiraphol / Freepik

- **Allos proximité** : Lac Allos ©loutraje / Flickr - Mont Pelat ©kallerna / Wikipedia

- **Allos renforcé** : Mercantour ©Kaelkael / Wikipedia - Colmar ©Celeda / Wikipedia

- **Annot** : Ruche ©wirestock / Freepik

- **St Raphaël** : St Raphael ©Ylann M. / Wikipedia - Esterel ©Einaz80 / Wikipedia - Marché ©freepik / Freepik - Jardin ©Florian Pèpelin / Wikipedia

- **Cuers** : Suricate ©wirestock / Freepik - Collobrières ©4net / Wikipedia - Plage ©wirestock / Freepik

SEPTEMBRE :

Présentation : ©wirestock / Freepik

- **Porto** : Porto ©Rititaneves / Wikipedia - Douro ©Turismo En Portugal / Wikipedia - Pasteis ©Ocdp / Wikipedia - Bolhao ©António Amen / Wikipedia

- **Sospel** : Menton ©faabi / Freepik - Loup ©vladimircech / Freepik - Poissons ©victor217 / Freepik

- **Annot** : Gorges Daluis ©Guy MAUNIER / Wikipedia - Piscine ©mrsiraphol / Freepik - Digne ©AD 04 / Flickr - Entrevaux ©MOSSOT / Wikipedia

Conditions générales d'inscription

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles et traitées dans l'ordre d'arrivée à nos bureaux. L'inscription est effective à réception : de la fiche individuelle d'inscription correctement et intégralement remplie accompagnée de ses annexes éventuelles, d'un versement de 30% par personne à valoir sur le prix total du séjour auquel le participant est inscrit. Après examen de ces pièces, une confirmation d'inscription vous sera adressée. Prix : Nos tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours. Les prix des séjours dans le catalogue sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Ils ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression du catalogue. Les prix indiqués n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques (hausse du carburant par exemple), des modifications de prix ainsi que la variation des taux de change peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales.

La prestation comprend : l'hébergement et la pension comme décrits au programme, les activités, visites, excursions éventuelles contenues dans le catalogue, l'encadrement, le voyage sauf indications contraires (voyage à la charge du vacancier, surcoûts éventuels...), les déplacements en cours de séjour, les assurances responsabilité civile, rapatriement (à hauteur de 1 070 € déduction faite de la prise en charge de la sécurité sociale du vacancier et de sa mutuelle) et individuelle accident.

La prestation ne comprend pas : les achats personnels ainsi que toutes les dépenses liées à des activités non prévues au programme, les frais médicaux et l'adhésion à l'association (qui est obligatoire).

SOLDE DU SÉJOUR

Le séjour doit être intégralement réglé sous 30 jours avant la date de départ et ce sans rappel de notre part. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de LSCA par chèque (bancaires ou postaux), par chèques vacances ANCV, en espèces à nos bureaux ou par virement bancaire.

AIDE AUX VACANCES

Les organismes suivants peuvent verser des aides couvrant tout ou une partie des frais de séjours (se renseigner directement auprès d'eux) : Caisse d'Allocations Familiales, MDPH (Maison Départementale pour les Personne Handicapées), Associations diverses (Secours Populaire, Secours Catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription (cf. fiche d'inscriptions).

MODIFICATION - RÉSOLUTION SEJOURS

LSCA peut annuler un séjour faute de participants. Les délais de résolution sont les suivants :
. Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours
. 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 à 6 jours
. 48 heures avant le début du séjour si la durée est inférieure à 2 jours

DÉSISTEMENT - RÉSOLUTION (ANNULATION)

Tout désistement ou annulation doit se faire par courrier adressé au siège de l'association. Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € seront retenus. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- . plus de 30 jours, le montant des arrhes sera retenu
- . entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 % du montant du séjour
- . entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 60 % du montant du séjour
- . entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant du séjour.
- . moins de 2 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue. Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire du vacancier, renvoi pour des raisons impératives).

LES ASSURANCES

Responsabilité Civile : en cas de dégât (matériel, humain,) occasionnés par inadvertance, en cas d'accident occasionnant une blessure durant le séjour.

La responsabilité de l'Association n'est pas engagée en cas de perte ou détériorations d'objets ou vêtements appartenant aux vacanciers.

Rapatriement : Si vous êtes éloignés de votre domicile et qu'un médecin décide, en lien avec le médecin de l'assureur, qu'un retour ne peut se faire que sous assistance médicale, notre assurance prendra en charge les frais restant à votre charge.

Assurance Annulation : Nous vous conseillons de souscrire l'assurance Annulation du contrat MAIF qui vous rembourse les frais d'annulation à moins de 30 jours du départ

pour l'un des motifs suivants :

- . maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, ou d'un proche.
- . préjudices graves
- . l'annulation pour un motif garanti d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps.

Le coût de cette assurance est de 3,90 % du montant du séjour par personne.

Vous devez souscrire cette assurance lors de votre inscription pour que les garanties vous soient accordées.

FRAIS MEDICAUX

Les frais médicaux (médecin, pharmacie) sont à la charge des participants. Dans le cas où LSCA avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative sera adressée au vacancier ou à son représentant légal à la fin du séjour. A réception du règlement LSCA adressera en retour la feuille de maladie.

INSTRUCTION DE DÉPART - DOSSIER DE SEJOUR

Vous recevrez ultérieurement la liste du trousseau. La convocation et les renseignements du départ, vous seront adressés 10 jours avant le début du séjour. Seuls les participants ayant réglé intégralement les frais de séjour seront convoqués au départ.

ENCADREMENT

Tout le personnel d'encadrement a reçu une formation spécifique (théorique et pratique) ou justifie des compétences nécessaires. Un animateur(trice), assure l'encadrement, en général, de 1 à 6 vacanciers suivant le projet du séjour et le degré d'autonomie des participants.

VOYAGES

Les départs et les retours se font généralement depuis la ville du siège de LSCA, organisatrice du séjour, sauf indication contraire figurant dans le descriptif du séjour. Des points de rendez-vous sur les trajets peuvent être proposés, des départs d'autres villes peuvent être organisés : les éventuels surcoûts sont à la charge des participants, qui peuvent obtenir tout renseignement auprès de notre secrétariat.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Si le comportement d'un participant venait à nuire au bon fonctionnement du séjour, LSCA se réserve le droit de le transférer sur un autre séjour mieux adapté ou de le renvoyer, après avoir informé sa famille, ou son institution.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne sont admises que dans les 30 jours suivants la fin du séjour. Elles doivent être adressées à l'association. Une réponse circonstanciée y sera apportée par LSCA après avoir pris des renseignements auprès du directeur du séjour.

CONFORMITÉ

Tous nos séjours fonctionnent dans des lieux d'accueil agréés ce qui implique le respect des normes en matière de sécurité incendie. Ces locaux sont visités par un responsable de LSCA qui, en outre, effectuera dans la plupart des cas une visite durant le séjour. Les séjours adaptés réalisés en France sont tous déclarés auprès des Directions Départementales de la Cohésion Sociale du lieu de séjour. Ces séjours sont soumis à la réglementation en vigueur. LSCA possède un agrément de 5 ans Vacances Adaptées Organisées (VAO).

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que les règlements intérieurs des séjours.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

L'association Loisirs Séjours Côte d'Azur (LSCA) en tant que responsable de traitement, s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles susceptibles d'être communiquées par les participants et à les traiter dans le respect du règlement UE 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Elles sont exclusivement destinées à l'association et ont pour finalité la gestion des inscriptions et des séjours. Elles pourront éventuellement être transmises à des tiers identifiés dans le cadre de la gestion du séjour du participant. Conformément au RGPD, sur justification d'identité, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation du traitement. Toute demande concernant les données personnelles doit être adressée au délégué à la protection des données de l'association : LSCA, à l'attention du DPD, 5ter Avenue de la République, 06300 NICE.

Conditions générales de vente

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Art.95.- Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13/07/92 susvisée, toutes offres et toutes ventes de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transports aériens ou de titres de transports sur lignes régulières non accompagnés de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre. Art.96.- Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur le prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'association du voyage ou du séjour tel que :

- 1- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisées ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les repas fournis ;
- 4- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6- Les visites, excursion, et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde ;
- 9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 11- Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;
- 12- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et organisme locaux de tourisme ;
- 13- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Art.97.- l'information préalable faite aux consommateurs engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat. Art.98.- Le contrat conclue entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur
- 2- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil
- 5- Le nombre de repas fournis ;
- 6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour. L'association se réserve le droit de modifier ou d'annuler les activités si celles-ci ne peuvent être réalisées et sera compensée par une activité de substitution ;
- 8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toutes révisions éventuelles de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.
- 9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou les prestations fournies.
- 10- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées

par le vendeur ;

- 12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement, à l'organisateur du voyage et aux prestataires de services concernés.
- 13- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;
- 14- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 15- Les conditions d'annulations prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle du vendeur ;
- 17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie : dans ce cas d'accident ou de maladie : dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19- L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresse et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence le contact avec le vendeur b- Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur la place de son séjour. Art.99.- l'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art.100.- Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. Art.101.- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées ;

- Soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;

Un avenant au contrat au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et ; si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. Art.102.- Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. Art.103.- Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieures, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - Soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté des deux parties.



**LOISIRS SEJOURS
COTE D'AZUR**

Association Loi 1901, agréée
Vacances Adaptées Organisées
N°R93-2022-10-12-00005
Tourisme Atout France IM006100040
Agrément Jeunesse et Sports R - 06290



ancv
CHÈQUE-VACANCES



Suivez notre actualité sur :



NOUS CONTACTER



5ter Avenue de la République
06300 NICE



04 93 85 00 51



contact@lsca.asso.fr



www.lsca.asso.fr